

20 pluviöse an 8ⁱ

Naissance de Angelique Louise aimée Chefdeville.

Ce jour duit vingt de pluviöse an huit de la Republique française sur les neuf heures du matin pardevant moy Joseph Arnoult agent municipal dela Comune de heudicourt Canton de mainneville de partement de leure Etlür le douze jerminal an six pour et leffait de Reçevoir les acte de naissance mariage et décès des Citoyens sont Comparus a la maison Comune le Citoÿens augustin Chefdeville age de trente an journalier Et le Citoÿen jaque valentin Lépér Chartier age de trente six ans Et la Citoÿenne louise légér agé de trente ans : tous domicilers en Cette Comune deheudicourt Canton de mainneville departement de leure le premier perre de lanfant Et le deuzieme autre themoins a declare a moy Joseph Arnoult que marie angelique Lépér son Et pouse an légitime mariage Et a Coucher du present jours dans samaison Située En Susditte Comune de heudicourt : dun anfant femelle quÿ ma presente au quelle ille a donné le prenon de angelique louis aimée Chefdeville : Et dapres que jaque valantin leper Et louise Lépér on Certifié Conforme ala verité Et ala Represenatation quÿ ma Ettait faitte delanfant denoncé : jaÿ Raydigé Investuÿ des pouvoirs quÿ me Sont deleguée le présent acte que le perre Et themoins on déclaré ne Savoirs Signe faits a la maison comune de Heudicourt le jour mois Et an que CideSus

Arnoult agentⁱⁱ

i 9 février 1800

ii Le 22 pluviöse signe « Arnoult maires provisoires ». Le 13 prairial an 8 c'est Louis Joseph Pantin qui est maire et enregistre l'acte de naissance.